

Mairie de Montargis

07 FEV. 2022

Cabinet du Maire

Agglomération Montargoise
1 rue du Faubourg de la Chaussée
45200 MONTARGIS

Mairie de Montargis
6 rue Gambetta
45200 MONTARGIS

N/Réf. : MC / VLA

Objet : Aménagement Port Saint Roch MONTARGIS

Paris, le 28 janvier 2022.

Monsieur le Président, Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à notre entretien concernant le projet d'aménagement du Port Saint Roch à Montargis et les projets immobiliers envisagés sur les terrains propriété de l'Agglomération et ceux d'une famille privée.

Nous étions entrés en contact avec cette famille, mais malheureusement les conditions juridiques demandées et notamment le rachat de parts de la société et la reprise des baux commerciaux, n'étaient pas envisageables en l'état.

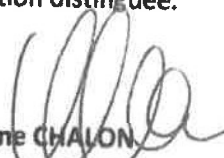
Concernant le projet immobilier envisagé, nous pensons qu'une mixité de logements : libres, intermédiaires, sociaux et seniors ; est la réponse la plus appropriée au marché, comme le confirme notre étude réalisée l'été dernier.

En effet, d'après cette étude, la capacité d'absorption du marché ne permettrait d'envisager la réalisation que d'une trentaine de logements en accession libre.

Aussi, nous vous remercions vivement pour votre sollicitation mais au regard des éléments juridiques, financiers et programmatiques nous ne serons malheureusement pas en capacité de nous positionner.

Nous restons néanmoins attentifs à analyser toute opportunité pour accompagner le développement de l'agglomération et de la ville.

Je me tiens à votre disposition pour échanger sur ces différents sujets et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.


Marine CHALON
Directrice Régionale Ile-de-France

Copie : Monsieur Morgan BLIN – Directeur Général de France LOIRE